

Jeunes en difficulté

# Améliorer la collaboration

Les jeunes adultes de 18 à 25 ans sont surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Beaucoup sont issus de l'immigration. Une étude exige des mesures améliorant la situation. Comment les institutions concernées prennent-elles position?

De Philippe Frossard et Viktor Moser

— En Suisse, 13% des bénéficiaires de l'aide sociale ont entre 18 et 25 ans. Les trois quarts n'ont pas de formation professionnelle. Les personnes sans formation postobligatoire n'ont pas seulement moins de chances sur le marché du travail: elles courent aussi des risques considérablement plus élevés, ont un revenu nettement inférieur à la moyenne et entraînent des coûts sociaux eux aussi bien supérieurs.

Parmi elles, les jeunes d'origine étrangère sont surreprésentés. Leur part correspond au 40% des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, une proportion relativement plus élevée d'entre eux suit des formations à exigences limitées. En 2004, 43% des enfants étrangers ont terminé l'école obligatoire dans des filières de faible niveau, contre 23% pour les enfants suisses.

Une étude de Jürg Kruppenacher, «Integrationsprobleme von jungen Erwachsenen» (2009), résume les caractéristiques principales de la problématique d'intégration des jeunes adultes et fournit une vue d'ensemble des différentes mesures de soutien existantes. Elle formule également les recommandations suivantes:

- améliorer la collaboration interinstitutionnelle (CII),
- investir dans le rattrapage de formation,
- soutenir les offres de formation à bas seuil d'accès,
- édicter des directives claires pour les semestres de motivation,
- intensifier l'accompagnement et soutenir la prévention.

L'étude a été menée sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), de l'Office fédéral des migrations (ODM), de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) ainsi que de l'Initiative des villes Politique sociale. PANORAMA a voulu connaître le point de vue de représentant-e-s de ces institutions sur les résultats qui sont à leurs yeux les plus importants, sur les mesures pouvant être envisagées et sur les possibilités d'amélioration de la CII.

## Améliorer la coordination

«Le rapport propose une bonne vue d'ensemble de la situation existante et en traduit bien l'atmosphère. Il existe plutôt trop de mesures que trop peu, mais il manque des stratégies claires, de la transparence, une vue synoptique et de la coordination. Par ailleurs, il faudrait des standards de qualité pour le développement des établissements et leur accompagnement plus étroit dans la réalisation, respectivement dans la mise en œuvre de mesures.

L'accent devrait être mis sur trois domaines: les jeunes à l'aide sociale, les offres de formation à bas seuil d'accès (p. ex. les solutions transitoires ou passerelles), le rattrapage de formation. Mise en œuvre au niveau national, la CII en matière d'évaluation de situations complexes santé-marché du travail et de leur case management (CII-MAMAC) est une structure dont il faut s'inspirer. Une meilleure coordination et une certaine perméabilité du système pourraient apporter une contribution précieuse à une insertion professionnelle et sociale facilitée.»

.....  
Remo Dörig, secrétaire général suppléant CDAS.

## Priorité à la formation

«L'étude confirme le fait alarmant qu'un nombre croissant de jeunes adultes dépend de l'aide sociale. Combinée au manque fréquent de formation professionnelle, cette dépendance débouche sur un risque plus élevé de pauvreté et de chômage et sur des problèmes supplémentaires d'intégration. Pour la CSIAS, le rattrapage de formation a une grande importance. C'est pourquoi la qualification des jeunes adultes dépendant de l'aide sociale passe avant une réinsertion aussi rapide que possible sur le marché du travail. A long terme, cet investissement nous épargnera des coûts sociaux.

Aux niveaux politique et associatif, la CSIAS met au premier plan l'introduction d'une formation obligatoire jusqu'à 18 ans, la ratification du concordat sur les bourses d'études et d'apprentissage et la validation des acquis de formation prévue par la loi sur la formation professionnelle. La CSIAS soutient également les efforts en vue d'améliorer la CII et joue de son influence dans la commission fédérale de pilotage.»

.....  
Dorothee Guggisberg, secrétaire générale de la CSIAS.

## Unifier les conditions d'accès aux dispositifs d'indemnité

«L'étude fournit une bonne vue d'ensemble des mesures existantes, mais peu représentative. Les jeunes adultes dépendant de l'aide sociale constituent un défi d'abord au niveau cantonal, particulièrement en matière de collaboration interinstitutionnelle (CII), de protection des données et d'échange d'informations. Pour le Seco, ce sont surtout les semestres de motivation qui sont importants. Entre les dispositifs, il faut viser une unification des critères donnant droit à une indemnisation. Les possibilités d'incitation et de sanction seraient ainsi les mêmes pour tous les participants.

L'exigence d'une plateforme de mesures commune à toute la Suisse peut être soutenue. Mais elle sera difficile à atteindre aussi longtemps que les cantons eux-mêmes n'auront pas une vue d'ensemble exhaustive de leurs offres. En matière de CII, on réfléchit actuellement aux possibilités d'améliorer les instruments définis au niveau national et de standardiser le déroulement des processus de prise en charge. Il appartient aux cantons de décider si l'assurance chômage (LACI) peut servir au rattrapage de formation par la validation des acquis de formation.»

.....  
Markus Weber, collaborateur scientifique au Seco.

## Rassembler les acteurs

«Le rapport propose une vue d'ensemble des problèmes d'intégration de jeunes adultes et confirme l'existence de mesures nombreuses et variées. L'OFFT se sent renforcé dans sa stratégie visant à rassembler les différents acteurs dans le cadre du case management dans la formation professionnelle et à soutenir des mesures de soutien individualisé dépassant les frontières institutionnelles. Les problèmes de collaboration se posent davantage au niveau local qu'au niveau des offices fédéraux évoqués dans le rapport.

Jusqu'à présent, la formation professionnelle n'est que marginalement concernée par la CII. Du point de vue particulier de la formation professionnelle et de son case management, c'est l'accès à une formation professionnelle initiale qui figure au premier plan des réflexions. Pour une collaboration ciblée sur des cas, la Confédération, les cantons et les communes devraient être impliqués. L'OFFT prévoit un congrès qui rassemble les divers acteurs et permette de clarifier les besoins d'action aux interfaces entre institutions.»

.....  
Hugo Barmettler, vice-directeur de l'OFFT, en charge de la Formation professionnelle.

## Formation individualisée

«La transparence et la coordination sont déficientes du fait qu'il n'y a pas seulement trois niveaux de responsabilité étatique, mais également une diversité de services et de directions impliqués (formation, affaires sociales, etc.). En matière de formation et d'accompagnement continu aussi bien des jeunes adultes que des employeurs, des questions restent sans réponse. Il est indispensable de garantir un pilotage permanent et une coordination de toutes les instances impliquées. Une structure de projet liant contractuellement la Confédération, les cantons et les communes serait le meilleur moyen d'y parvenir.

En matière de rattrapage de formation, les questions de financement (bourses d'études et d'apprentissage, aide sociale, etc.), mais aussi d'accompagnement des personnes, sont des préoccupations de premier plan. La notion de formation devrait être aussi clarifiée dans certains cas. Nous avons besoin de solutions à l'intention de jeunes au potentiel insuffisant pour un apprentissage ou une formation avec attestation. Les jeunes abandonnant leur formation sont aussi souvent perdus de vue et ne réapparaissent qu'au moment d'émerger à l'aide sociale. Pour ces deux groupes, il faudrait sans doute des établissements de formation spécialisés, offrant des filières propices à une individualisation.»

.....  
Ruedi Meier, président de l'Initiative des villes Politique sociale.

## Impliquer l'aide à l'intégration

«L'intégration est une tâche située aux interfaces entre institutions. C'est pourquoi l'amélioration de la CII revêt une grande importance du point de vue de l'Office fédéral des migrations. Le rattrapage de formation et la validation des acquis doivent prendre suffisamment en compte la question des langues. Les formations à bas seuil d'accès mettent en évidence l'importance de standards transparents, qui s'alimentent aussi partiellement au concept cadre actuellement élaboré par l'ODM en matière de promotion des langues. Enfin, le rapport souligne l'importance de la prévention aux âges préscolaires.

Il apparaît aussi clairement que les mesures de l'ODM sont pour une part mal connues. Cela tient en partie à la méthodologie du rapport (entretiens comme source de données), mais résulte aussi d'un ancrage manifestement insuffisant de l'intégration chez les acteurs cantonaux et de lacunes dans la connaissance qu'ils ont tant des personnes déléguées à l'intégration que de l'ODM lui-même. La coordination, jusqu'à présent insuffisante ou même carrément déficitaire, doit être rapidement reprise en main. Ici, il faut particulièrement prendre en compte la promotion de l'intégration.»

.....  
Adrian Wymann, responsable du secteur Travail et intégration de l'ODM.